

Département de la Vendée
COMMUNE DE LA GAUBRETIÈRE
DECISION DU MAIRE N°DEC-2024-022
PORTANT SUR LA RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION
DE LA SALLE DE LANDEBAUDIÈRE – ANNEE 2026

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération n°DEL-2020-029, en date du 11 juin 2020, reçue à la Préfecture de la Vendée le 15 juin 2020 ;

DECIDE

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs de location de la salle polyvalente sont fixés comme suit (1) :

	GAUBRETIÈROIS	EXTÉRIEUR
<u>PARTICULIERS</u>		
Repas - Salle polyvalente et salle de l'étang		
1 JOUR		
- vendredi, samedi, dimanche, jour férié, veille d'un jour férié ou "pont"	660 €	1 181 €
FORMULE 2 JOURS		
- veille et samedi, dimanche, jour férié, veille d'un jour férié ou "pont"	921 €	1 646 €
FORMULE 3 JOURS		
- vendredi, samedi et dimanche	1 157 €	1 992 €
FORMULE 3 JOURS PLUS (jeudi après-midi à partir de 14 h)		
- vendredi, samedi et dimanche + jeudi après-midi ou lundi matin au choix	1 332 €	2 165 €
Repas (1 jour) - Salle de l'étang	282 €	346 €
<i>Pas de réservation possible plus de 8 mois avant la date souhaitée.</i>		
Verre de l'amitié après sépulture - Salle de l'étang	125 €	125 €
HORS WEEK-END (du lundi au jeudi) sauf jours fériés et "ponts"	-30%	-30%
<u>ASSOCIATIONS (1 jour)</u>		
Salle de l'étang		
- Manifestation à but lucratif	200 €	
- Repas interne	157 €	
- Manifestation à but non lucratif	Gratuit	
Salle polyvalente & salle de l'étang (cuisine non accessible excepté pour le traiteur)		
- Manifestation à but lucratif	274 €	
- Manifestation à but non lucratif	Gratuit	
Une location gratuite (salle polyvalente et salle de l'étang) par an pour chaque association scolaire gaubretiéroise.		
CHAUFFAGE (pour les mises à disposition gratuites) du 01/11 au 30/04	140 €	140 €
CHAUFFAGE salle de l'étang seulement (pour les mises à disposition gratuites) du 01/11 au 30/04	76 €	76 €
<u>PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES (1 jour)</u>		
- Salle de l'étang	346 €	346 €
- Salle polyvalente & salle de l'étang (cuisine non accessible excepté pour le traiteur)	854 €	854 €
Acompte à la réservation : 30% du tarif de location		
<u>AUTRES TARIFS</u>		
FORFAIT GRADINS (montage, nettoyage, démontage et installation de chaises supplémentaires) (y compris pour les mises à disposition gratuites)	159 €	159 €
FORFAIT DE NETTOYAGE (tarif horaire)	50 €/heure	
BRIS OU DISPARITION DE VAISSELLE (y compris en cas de mise à disposition gratuite) l'unité	2 €	2 €
BRIS OU DISPARITION DE MATERIELS, DEGRADATIONS (y compris en cas de mise à disposition gratuite)	Facturation au prix de remplacement valeur à neuf et/ou au coût réel des	
<u>CAUTIONS :</u>		
Réservation de la salle de Landebaudière	500 €	
Traiteur pour la cuisine	1 000 €	
Prêt de matériel	500 €	
<i>Informations indiquées dans le règlement et le contrat type d'occupation de la salle.</i>		

Article 2

Le secrétaire de mairie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions municipales. Un extrait en sera affiché à la porte de la Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de La Vendée.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le 
ID : 085-218500973-20240627-DEC_2024_022-DE

Fait à La Gaubretière, le 27 juin 2024

Le Maire,
Marie Thérèse PLUCHON